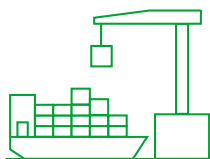


Résumé analytique

Le commerce a un rôle important à jouer dans la riposte mondiale aux changements climatiques car il dote les économies d'outils dont elles peuvent se servir dans les efforts qu'elles mènent pour atténuer les effets des changements climatiques et s'adapter à leurs conséquences.

Tout un éventail d'outils de politique commerciale sont disponibles pour accélérer la réalisation des objectifs climatiques conformément à l'Accord de Paris. Certains, parmi les plus importants, sont exposés ci-après.



#1 Facilitation des échanges

Accélérer le dédouanement en réduisant les émissions de GES associées aux procédures douanières inefficaces et au transport routier grâce à l'adoption de mesures de facilitation des échanges.

La diminution des temps d'attente aux frontières et la rationalisation des procédures douanières inefficaces peuvent contribuer à réduire les émissions associées au commerce, en particulier lorsque le volume des échanges continue d'augmenter.

La mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges, comme l'utilisation de documents électroniques, peut permettre de limiter la durée des contrôles aux frontières et la consommation d'énergie associée, la réduction pouvant aller jusqu'à 85% des émissions à certains postes frontière terrestres. La numérisation des formalités commerciales sur support papier pourrait aussi diminuer les déchets et les émissions connexes de 63% par facture dans certains cas.

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC, qui est entré en vigueur en 2017, vise à simplifier, à harmoniser et à accélérer les procédures douanières et les contrôles à la frontière entre les partenaires commerciaux. Il devrait permettre de réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne, les économies les plus pauvres enregistrant les gains les plus importants. Actuellement, le taux de mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE par les Membres de l'OMC est d'environ 77%, mais ce chiffre est bien plus faible dans les pays pauvres qui auraient le plus à gagner de l'accélération de la mise en œuvre.



#2 Marchés publics

Stimuler la réduction des émissions de carbone en utilisant les marchés publics comme outil.

Les marchés publics de marchandises et de services représentent approximativement 13% du PIB mondial (soit environ 13 000 milliards d'USD par an). On estime toutefois qu'ils sont directement ou indirectement à l'origine de 15% des émissions de GES. Les systèmes de passation des marchés publics imposent habituellement l'approche coût-efficacité et prescrivent seulement dans certains cas l'adoption de considérations liées aux changements climatiques.

En privilégiant les politiques dites de marchés publics verts (MPV), il est possible de réduire considérablement les émissions de GES tout en dégagant d'importants avantages économiques comme la création d'emplois verts et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Par exemple, les gouvernements pourraient réviser leurs politiques nationales en matière de marchés publics de façon à inclure dans les appels

d'offres des critères tenant compte du climat, tels que des exigences liées à l'existence de données scientifiques et à la faible intensité carbone. Ils pourraient aussi décider que ces critères sont obligatoires et pas seulement facultatifs.

Plusieurs Membres de l'OMC introduisent déjà des considérations relatives à la faible teneur en carbone dans leurs procédures de passation des marchés publics. D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, les Membres ont notifié plus de 70 mesures en matière de marchés publics liées à l'environnement depuis 2009, qui visent à promouvoir les biens et services environnementaux, l'économie d'énergie, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que l'énergie renouvelable.



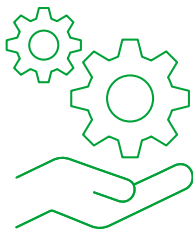
#3 Réglementation et certification

Utiliser les normes internationales pour éviter la fragmentation réglementaire dans le cadre de l'actualisation des règlements sur l'efficacité énergétique.

La hausse du nombre de prescriptions en matière d'efficacité énergétique applicables aux biens de consommation, comme les véhicules électriques ou les appareils électroménagers, peuvent permettre de réduire la consommation intérieure d'énergie et les émissions de GES connexes, en excluant du marché les produits les plus polluants. Les règlements sur l'efficacité énergétique ont déjà permis de diminuer de 12% les émissions annuelles liées à l'énergie de 2000 à 2017 (AIE, 2021a). Toutefois, l'existence dans le monde de différentes méthodes de calcul de l'efficacité énergétique des marchandises peut accroître les coûts de mise en conformité pour les producteurs et les exportateurs.

Les règles et comités de l'OMC, comme le Comité des obstacles techniques au commerce, contribuent à promouvoir la cohérence des règlements et l'alignement sur les normes internationales, y compris pour mesurer les émissions de carbone incorporées dans les marchandises échangées ou l'efficacité énergétique. Le respect de ces principes peut réduire les coûts et les duplications réglementaires tout en participant à la réalisation des objectifs de l'action climatique. Grâce aux discussions tenues dans les comités, les Membres de l'OMC ont contribué à améliorer la convergence des règlements sur l'efficacité énergétique et fait progresser la coopération sur certains défis liés au climat.

Depuis 2009, plus de 1 180 règlements relatifs à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie ont été notifiés à l'OMC par plus de 70 Membres. La plupart de ces règlements ciblent les appareils commerciaux, le matériel industriel, les appareils électroménagers et autres matériaux.



#4 Services

Accélérer les efforts d'atténuation, faciliter l'adaptation et soutenir le rétablissement après une catastrophe en révisant les réglementations nationales et les restrictions applicables aux fournisseurs de services liés au climat.

Les services liés aux technologies sobres en carbone – nécessaires, par exemple, pour en assurer le déploiement, le contrôle et la maintenance – sont souvent aussi importants que les produits eux-mêmes. De même, la fourniture transfrontières de services d'assurance, de télécommunication, de logistique, de santé et de prévision météorologique peut aider les économies à se préparer aux crises d'ordre climatique.

Les conditions actuelles du commerce des services liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements peuvent être sensiblement améliorées.

Le fait de procéder rapidement à l'examen et à la réduction des restrictions au commerce des services essentiels liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements – notamment en simplifiant la réglementation intérieure – peut appuyer les stratégies d'action climatique des gouvernements. Pour mieux faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, les économies pourraient, par exemple, faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles des fournisseurs étrangers de services de secours et de reconstruction, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC. Les règles de l'Accord général sur le commerce des services pourraient faciliter le mouvement temporaire de certaines catégories d'experts techniques, comme les spécialistes de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, en vue de leur permettre de fournir leurs services à l'étranger.

Depuis 2009, les Membres de l'OMC ont présenté 12 notifications liées au climat au Conseil du commerce des services. De plus, 51 Membres de l'OMC ont inclus dans leurs examens des politiques commerciales des renseignements liés au climat concernant le secteur des services, qui portent sur divers sujets comme l'accès aux marchés préférentiel accordé aux fournisseurs de services liés au climat ou les prescriptions relatives à la faible teneur en carbone pour les services.



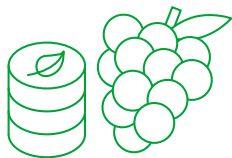
#5 Droits d'importation

Contribuer à accélérer la transition vers une économie verte en rééquilibrant les politiques tarifaires qui peuvent involontairement avantager les secteurs à forte intensité de carbone.

De nos jours, les droits d'importation ont tendance à être plus faibles dans les industries à forte intensité de carbone que dans les industries propres. Les principaux combustibles fossiles, comme le pétrole brut et le charbon, sont soumis à droits appliqués moyens de 0,8% et 1,6%, respectivement, sur les 10 plus gros marchés importateurs, alors que les équipements d'énergie renouvelable sont frappés de droits qui s'élèvent à 3,2% en moyenne mais peuvent atteindre 12% chez certains Membres. Dans le secteur automobile, les véhicules à faibles émissions de carbone exportés vers les gros marchés sont assujettis à droits appliqués qui sont supérieurs de 1,6 à 3,9 points de pourcentage aux droits visant les véhicules à combustion conventionnels.

Les droits d'importation pourraient être révisés en vue de favoriser l'abordabilité et la généralisation de produits comme les équipements d'énergie renouvelable et les véhicules électriques nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Le rééquilibrage des droits, même de quelques points de pourcentage, pourrait fortement contribuer à réduire les coûts de l'énergie renouvelable et à accroître l'utilisation des technologies à faibles émissions de carbone.

Certaines économies et régions ont commencé à envisager de réviser les niveaux des droits. D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, plus de 30 Membres de l'Organisation, de toutes les régions du monde et à tous les stades de développement, ont eu recours à des réductions tarifaires à des fins environnementales. Les examens des politiques commerciales de ces économies indiquent que ces réductions concernent en premier lieu les technologies des énergies renouvelables, puis les véhicules à faibles émissions de carbone et les véhicules électriques.



#6 Subventions

Débloquer des ressources additionnelles pour appuyer l'action climatique en réformant les mesures de soutien préjudiciables à l'environnement.

Les mesures de soutien des pouvoirs publics, comme les subventions, peuvent permettre de corriger les défaillances du marché et d'améliorer le bien-être social. En même temps, si elles ne sont pas calibrées correctement, elles peuvent avoir des effets de distorsion de la production et des échanges, réduire l'efficacité économique, exacerber les retombées négatives et causer des dommages à l'environnement. C'est le cas notamment dans les secteurs des combustibles fossiles, de l'agriculture, de la pêche, des transports et de l'approvisionnement en eau. On estime que les gouvernements dépensent chaque année 1 200 milliards d'USD en subventions potentiellement préjudiciables à l'environnement (Banque mondiale, 2023).

La réforme et la réorientation des subventions pourraient présenter des avantages considérables pour l'environnement. D'après des estimations, réformer les subventions aux combustibles fossiles d'ici à 2025 réduirait les émissions de CO₂ de 6% en moyenne d'ici à 2030. Le fait de réinvestir un tiers seulement des économies ainsi réalisées dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables entraînerait une réduction supplémentaire de 3% des émissions de CO₂ (IIDD, 2022). Une meilleure compréhension des incidences environnementales des subventions existantes pourrait permettre d'identifier les priorités de la réforme.

En 2022, les Membres de l'OMC ont montré comment cela pouvait fonctionner concrètement quand ils ont conclu un accord historique destiné à réduire les 22 milliards de dollars de dépenses publiques alloués chaque année aux subventions à la pêche préjudiciables qui encouragent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pêche de stocks surexploités ainsi que la pêche en haute mer non réglementée. Les ressources ainsi dégagées peuvent être utilisées à meilleur escient. La deuxième phase de ces négociations qui est en cours vise à réduire davantage les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche.

Alors que la communauté mondiale cherche à accroître le financement de l'action climatique, en particulier pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue d'une transition juste, la réorientation des subventions qui sont préjudiciables à l'environnement et faussent les marchés peut être bénéfique à la fois pour les populations et pour l'environnement.

#7 Financement du commerce

Soutenir la diffusion des technologies et équipements liés au climat grâce à la facilitation et à l'augmentation du financement du commerce, notamment les prêts et garanties.



Environ 60% à 80% du commerce mondial dépend du financement du commerce, comme les crédits commerciaux et assurances/garanties, qui favorise la fluidité des échanges de marchandises dans le monde. Or l'offre de financement du commerce ne répond à la demande que dans certaines régions du monde et n'est pas accessible à nombre de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises dirigées par des femmes. Dans certaines régions, comme en Afrique de l'Ouest ou dans la région du Mékong, 25% tout au plus des échanges bénéficie d'un financement du commerce. Des études récentes montrent que si la part des échanges couverts passait à 40%, les flux commerciaux annuels augmenteraient de 8% en moyenne (OMC et SFI, 2022, OMC et SFI 2023).

On dispose de peu de renseignements sur l'écart entre l'offre et la demande de financement du commerce pour les biens liés au climat, mais il est probablement du même ordre que le déficit du financement du commerce global et devrait être comblé pour accroître le commerce des produits et technologies nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Il est important que les banques privées, les banques régionales de développement et les autres institutions redoublent d'efforts pour mobiliser des ressources dans le but de renforcer les programmes de financement du commerce. Elles pourraient pour ce faire unir leurs forces afin d'élaborer des mécanismes de partage des risques permettant de soutenir le commerce des produits qui sont indispensables à la transition énergétique.

Les flux de financement du commerce pourraient être développés en renforçant la capacité des prêteurs locaux, en intensifiant les relations bancaires, en améliorant l'accès pour les PME et les entreprises dirigées par des femmes et en aidant à la prise de décision grâce à des données de meilleure qualité. De telles mesures nécessitent une action coordonnée de la part des institutions financières, des responsables politiques nationaux, des organismes de réglementation et des organisations internationales.



#8 Produits alimentaires et agricoles

Améliorer le fonctionnement des marchés de produits alimentaires et agricoles, tout en contribuant à l'action climatique, grâce à la facilitation du commerce des produits alimentaires.

Le commerce joue déjà un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale. Une calorie consommée sur cinq – voire sur quatre – dans le monde fait l'objet d'un échange commercial (OCDE-FAO, 2022). Comme les changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le rôle joué par le commerce va devenir de plus en plus important car les échanges contribuent à transporter de manière prévisible et fluide les produits alimentaires depuis les zones où ils abondent jusqu'à celles où ils sont nécessaires. Diverses politiques commerciales influent sur le commerce des produits alimentaires, y compris les droits d'importation, les subventions et les restrictions à l'exportation. La moyenne pondérée des droits appliqués par les gouvernements aux importations de produits agricoles était de 6,2% en 2021, mais les droits frappant certains produits peuvent être prohibitifs, et parfois même atteindre 1 000%. Par ailleurs, les subventions à l'agriculture peuvent fausser les marchés, entraîner la hausse des émissions de carbone et encourager une utilisation inefficace ou non durable des ressources. D'après les données de l'OCDE, le soutien aux producteurs a été en moyenne de 630 milliards d'USD par an pendant la période 2020-2022 (OCDE, 2023). Une bonne partie de ces dépenses pourrait être réaffectée pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.

Des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles plus ouverts, plus équitables et plus efficaces peuvent jouer un rôle essentiel dans la définition et l'orientation de l'action climatique, dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale et dans la réduction de la volatilité des prix des denrées alimentaires et des engrais. Les accords de l'OMC sont d'une grande utilité en la matière car ils offrent un cadre stable et transparents aux échanges agricoles. La communication rapide de renseignements sur les politiques affectant le commerce renforcerait la résilience des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles.

L'agriculture et la sylviculture génèrent plus d'un cinquième des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GIEC, 2023). Il est possible de diminuer les émissions liées à la production et au commerce de produits agricoles en modifiant les pratiques agricoles et les modes d'utilisation des terres. Associé à une action climatique coordonnée, le commerce pourrait aussi contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur en permettant aux pays de se spécialiser davantage dans les produits alimentaires qu'ils peuvent produire en ayant une empreinte carbone relativement faible.



#9 Mesures sanitaires et phytosanitaires

Protéger les économies de la dissémination de maladies et de parasites exacerbée par les changements climatiques en renforçant les systèmes sanitaires et phytosanitaires.

Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses et l'élévation des températures modifient la prévalence au niveau mondial des parasites et des maladies, affectent la production agricole et contribuent à accroître les risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires. On estime que les pertes causées par les seuls parasites des végétaux peuvent atteindre 40% de la production agricole, ce qui représente pour l'économie mondiale un coût de plus de 220 milliards d'USD par an. Les effets des changements climatiques sur la santé des animaux devraient être considérables notamment en raison de la dissémination de maladies à transmission vectorielle comme la peste bovine.

Afin de protéger les populations des nouveaux risques liés aux parasites et aux maladies en raison des changements climatiques, il faudra que les gouvernements adoptent des stratégies et des politiques qui renforcent les systèmes SPS afin de préserver les végétaux et protéger la santé des animaux. En même temps, il est essentiel de veiller à ce que les producteurs des économies vulnérables touchés par les effets des changements climatiques soient dotés des moyens nécessaires pour se conformer à ces nouvelles normes SPS, afin de ne pas être exclus des principaux marchés d'exportation.

Le respect des dispositions de l'Accord SPS de l'OMC contribue à garantir que les nouvelles mesures SPS adoptées dans le contexte des changements climatiques restent fondées sur des éléments scientifiques et suivent les normes, directives et recommandations internationales. Depuis 1995, les Membres de l'OMC ont notifié plus de 33 000 mesures au Comité SPS. La plupart d'entre elles ont été adoptées pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, préserver les végétaux et la santé animale et protéger les humains contre les parasites et les maladies des animaux ou des végétaux.



#10 Fiscalité intérieure et tarification du carbone

Réduire la fragmentation des politiques et les coûts de mise en conformité en améliorant la coordination des taxes intérieures non discriminatoires liées au climat, y compris la tarification du carbone et les politiques correspondantes.

La tarification du carbone, comme les taxes appliquées sur les marchandises à forte intensité de carbone, peut être un outil efficace pour réduire les émissions mondiales de GES. Les deux tiers des contributions déterminées au niveau national (CDN) que les gouvernements ont présentées pour atteindre les objectifs de réduction des émissions conformément à l'Accord de Paris envisagent l'utilisation de systèmes nationaux de tarification du carbone. Toutefois, la multiplication de ces systèmes – selon la Banque mondiale, il existe déjà dans le monde plus de 70 systèmes de tarification du carbone qui

ont une portée variable et fixent des prix allant de moins de 1 USD à plus de 130 USD par tonne d'équivalent CO₂ – peut accroître les coûts administratifs et les coûts de mise en conformité pour les exportateurs, et plus particulièrement les PME.

Plusieurs plates-formes internationales peuvent permettre de coordonner les taxes intérieures, y compris la tarification du carbone. Le «bilan mondial» réalisé lors de la COP28 offre aux gouvernements une excellente occasion d'examiner leurs politiques fiscales intérieures et de rechercher une meilleure harmonisation. En favorisant l'échange de meilleures pratiques, la coopération internationale peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité des systèmes de tarification du carbone et à la réduction des coûts administratifs qui leur sont associés.

La coopération peut également désamorcer les tensions commerciales et les accusations de protectionnisme liées aux politiques de tarification du carbone et permettre la prise en compte de toutes les vues et préoccupations, y compris celles des économies en développement, dans les discussions sur la tarification du carbone et autres approches de réduction des émissions.

D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, au moins 57 Membres représentant tous les niveaux de développement économique ont utilisé les taxes intérieures à des fins environnementales. On trouve dans les examens des politiques commerciales de ces économies des dizaines d'exemples de régimes fiscaux internes qui ont des objectifs liés au climat concernant principalement le secteur énergétique, l'industrie manufacturière et le secteur des produits chimiques.